



ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

La CNSS, c'est un pour tous, tous pour un !
WWW.CNSS.TG

LE GOUVERNEMENT, VOUS OFFRE UNE NOUVELLE GARANTIE: L'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

8323



TOGOREVEIL

TR 561 du 16 Fév. 2024

Le pari d'une actualité qui réveille

Prix: 250 FCFA / Etranger 1€



Pour la Qualité de son Cacao

LE TOGO DECROCHE TROIS MEDAILLES DONT **UNE EN OR** A AMSTERDAM

P.4



L'OTR FAIT DU CIVISME FISCAL À LA SAINT VALENTIN

P.11

LA "FOSELR 2024" POUR SECURISER LES ELECTIONS LÉGISLATIVES ET RÉGIONALES 2024

P.4

2^e Edition de la Fête Du Pain UNE « CHARTE DES BOULANGERS SANS FRONTIÈRES » SIGNÉE

P.9

LE CDP TOGO-FRANCE ET SES PARTENAIRES OUTILLEN LES JOURNALISTES CONTRE LA DÉSINFORMATION

P.12

Législatives 2024 au Togo DECRYPTAGE DU DEBAT AUTOUR DU DECOUPAGE ELECTORAL

P.6



UNE LOI POUR MIEUX PROTEGER LES TRAVAILLEURS TOGOLAIS CONTRE LES ABUS

P.4

Coopération bilatérale

L'AVENIR SE PRECISE ENTRE LE TOGO ET LE KAZAKHSTAN

P.2



Préparer sa juste monnaie pour le droit d'usage de la route, c'est contribuer à un franchissement rapide des postes péages



Visite d'Amitié et de travail

FAURE GNASSINGBÉ CHEZ SON HOMOLOGUE DENIS SASSOU-NGUESSO

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé est à Brazzaville. Il a effectué une visite d'amitié et de travail dans la capitale congolaise, ce mardi 13 février 2024 où il a été accueilli à son arrivée par son homologue, Denis Sassou-Nguesso.

Les deux dirigeants ont eu des entretiens en tête-à-tête au cours desquels ils ont passé en revue la coopération bilatérale, notamment dans les domaines économique, commercial et environnemental.

Les Présidents Faure Essozimna Gnassingbé et Denis Sassou-Nguesso ont également abordé les questions de paix et de sécurité, ainsi que la situation sociopolitique dans leurs régions respectives et sur le reste du continent.

Le Togo et le Congo entretiennent d'excellentes relations d'amitié et de coopération, à travers des consultations régulières sur divers sujets d'intérêt commun.

Patrick NIMA



LE PRÉSIDENT FAURE ÉCHANGE AVEC LE RÉVÉREND PASTEUR OCK SOO PARK, FONDATEUR DE L'IYF



Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a reçu le 9 février 2024, le Révérend Pasteur Ock Soo Park, fondateur de International Youth Fellowship (IYF), une ONG dédiée à la promotion de la jeunesse. Les discussions ont porté sur les différents programmes de l'organisation dédiés à la jeunesse togolaise notamment en matière d'éducation et de formation professionnelle.

Il s'est également agi au menu des échanges de l'appui de IYF à la promotion de la citoyenneté, du patriotisme et du changement de mentalité, des valeurs en phase avec la vision du Président de la République pour la jeunesse togolaise.

« Nous avons eu des discussions enrichissantes avec le Président de la République sur les projets de construction des centres de formation, d'éducation pour le leadership, le changement de mentalité et le patriotisme au profit des jeunes togolais

et sur les possibilités de voyages d'études pour les enseignants togolais en Corée du Sud. Nous sommes prêts à travailler avec le gouvernement togolais pour former les leaders de demain » a précisé le Révérend Pasteur Ock Soo Park.

Implantée au Togo en 2005, l'IYF ambitionne de construire un centre national dans le pays pour contribuer à la formation et à l'éclosion de la jeunesse togolaise et à la formation des enseignants. International Youth Fellowship (IYF) est une ONG sud-coréenne présente dans plusieurs pays. Elle est engagée depuis 2001 dans la formation de la jeunesse en développement personnel, leadership et entrepreneuriat ainsi que dans la construction du multiculturalisme, la promotion de la diversité culturelle, des valeurs républicaines, du leadership et du développement humain.

Komla YAWO

Coopération bilatérale

L'AVENIR SE PRÉCISE ENTRE LE TOGO ET LE KAZAKHSTAN

La visite officielle du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé à Astana en novembre dernier, à l'invitation de son homologue du Kazakhstan, Kassym-Jomart Tokayev a un écho favorable. Une délégation kazakhstanaise de haut niveau a effectué du 8 au 10 février, une visite de travail au Togo. La mission vise à poursuivre les échanges initiés à la suite de la visite officielle du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, et la prospection des domaines de coopération.

Les officiels kazakhstanaïses, Zhandos Imanaliyev, Azamat Beispekov et Assemkan Smagulov, étaient porteurs d'un message visant à concrétiser la volonté des deux chefs d'Etat d'établir des relations diplomatiques et une coopération dans les secteurs à fort potentiel économique et social.

L'activité portuaire, avec les réformes visant à conforter le rôle central du port autonome de Lomé comme une plate-forme de services de premier ordre, a retenu l'attention des visiteurs qui ont effectué le déplacement pour toucher du doigt la qualité des installations et des prestations aux standards internationaux.

La délégation kazakhstanaïse s'est également rendue sur la Plateforme industrielle d'Adetikopé où elle a pu identifier les secteurs dans lesquels des partenariats pourront être initiés. Le Togo a



d'ailleurs été invité à cet effet à la deuxième édition du Forum international d'Astana en juin prochain.

Des séances de travail ont également eu lieu, notamment avec le ministre de l'Agriculture, Antoine L. Gbégbéni, avec la ministre du Commerce, Kayi Mivedor-Sambiani et avec la ministre déléguée chargée des mines et de l'énergie, Mawunyo M. Aziabile.

Les perspectives évoquées incluent la signature d'un mémorandum d'entente

portant sur les projets prioritaires.

Au terme de leur séjour en terre togolaise, les officiels kazakhstanaïses ont salué la vision de développement du Président de la République, et se sont félicités du climat de paix et de stabilité qui constitue un atout important pour l'attractivité aux investissements et le développement de partenariats fructueux.

Au nom du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, ministre,

Secrétaire général de la Présidence de la République, Sandra A. Johnson, s'est, lors de la réunion de restitution, réjouie de la visite de la délégation kazakhstanaïse qui marque les premières retombées du voyage du chef de l'Etat togolais au Kazakhstan. Elle a formé le vœu que cette diplomatie agissante et efficace porte bientôt des fruits, au bénéfice des populations des deux pays.

Germain POULI

Renforcement de coopération entre le Togo et l'Espagne

VICTOIRE TOMEGAH-DOGBE ET JAVIER GUTIÉRREZ ÉVOQUENT DE NOUVELLES STRATÉGIES



La Cheffe du gouvernement Victoire Tomegah-Dogbe a reçu en fin de semaine dernière Javier Gutiérrez, l'ambassadeur d'Espagne au Togo. Les deux personnalités ont échangé sur les bonnes opportunités pour renforcer les relations entre les deux pays. Les discussions ont également porté sur les priorités du gouvernement dans le domaine social et économique. D'ores et déjà, il est

envisagé l'organisation de fora avec les entreprises espagnoles, pour faire connaître les opportunités d'investissement au Togo. Le Togo et l'Espagne entretiennent bien-sûr des relations dans plusieurs domaines notamment la paix, la sécurité, la croissance économique et l'inclusion sociale. «Nous sommes en train de préparer notre nouvelle stratégie de coopération, à travers les

opportunités dans les domaines de l'agriculture, du social et dans d'autres secteurs clés, pour le développement du pays», a souligné M. Javier Gutiérrez avant d'ajouter. «Le Togo est un pays attractif pour les entreprises espagnoles. Je crois qu'on doit travailler ensemble pour favoriser les échanges commerciaux entre les deux pays.»

Komla YAWO

LE RÉSEAU DES ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES RÉITÈRE SON ENGAGEMENT À SOUTENIR LES PROJETS DU GOUVERNEMENT TOGOLAIS



Le Réseau des Organisations non Gouvernementales et Internationales (RONGITO) exprime sa solidarité au Gouvernement pour ses projets de développement. Reçue par le Premier Ministre Victoire TOMEGAHDogbe, la délégation conduite par la présidente RONGITO, Awa Faly Ba, réitère son engagement à soutenir les projets gouvernementaux. « Au cours de cette entrevue, nous avons renouvelé notre engagement à œuvrer aux côtés du gouvernement togolais, en accord avec nos objectifs, pour l'intérêt supérieur des populations », a-t-elle fait savoir. Les échanges ont également porté sur les priorités de la feuille de route gouvernementale et les questions d'actualités relatives au Togo. Créé en 2018, le RONGITO est une plateforme œuvrant dans le développement durable inclusif sur des aspects divers de protection des personnes vulnérables. Chaque année, ce sont plus de 34 milliards FCFA qui sont investis par les 25 organisations que compte le réseau au profit des populations.

Togoreveil



A la Primature

LES EXPERTS COMPTABLES DE L'UEMOA ANNONCENT LA TENUE DE LEUR CONGRES A LOME



Le Congrès des experts comptables de l'UEMOA se tient à Lomé en septembre prochain sous le thème «Les experts comptables dans le développement inclusif et durable des PME». Une délégation de l'ordre national des experts comptables et comptables conduite par sa présidente, NUBUKPO-AGODIO Fafavi, reçue par le Premier Ministre Victoire TOMEGAHDogbe le mardi 13 février, a annoncé la période du 26 au 28 septembre 2024, comme dates de la tenue du Congrès des experts comptables de l'UEMOA. L'événement va rassembler tous les pays de l'UEMOA, de la CEDEAO, de la PAFA (Fédération Panafricaine des Experts Comptables d'Afrique), ainsi que les hautes

autorités de la profession comptable. « Nous sommes surtout venus présenter le thème de la rencontre qui est «Les experts comptables dans le développement inclusif et durable des PME» au Premier ministre », a indiqué la présidente de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Togo (ONECCA-Togo). Au cours de cette rencontre, les deux (02) parties ont également abordé les priorités de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

Didier Marcel Ledoux

TOGOREVEIL

DIRECTEUR DE PUBLICATION
 Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION
 Komla YAWO
 Marcel A. SOGLO
 Loundou KAWANA
 Patrick Nima
 Péguy

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ
 Aïssata TOURE
SECRETARIAT
 Micheline MENGAH
INFOGRAPHIE
 Alex KPATIDE (91 77 29 94)

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT
 Tél: 22 36 18 56
 02 BP 20051 LOMÉ
Adresse
 585, Avenue du Grand Séminaire
 Hédzranawoé face Ets VINS
 D'ITALIE
 Tél: 22 61 12 19 / 22 36 18 56
 90 02 76 54
 E-mail: gpoulie@yahoo.fr
Tirage
 4000 Exemplaires
IMPRIMERIE
 RAD GRAPHIC SARL U

CEDEAO/Comité consultatif de la concurrence

LE TOGO OCCUPE LA PRÉSIDENTE



Le Togo prend la tête du Comité consultatif de la concurrence (CCC) de l'Autorité régionale de la concurrence de la CEDEAO (ARCC). A l'issue de la 8ème session le 08 février dernier à Lomé, le Directeur général du commerce Talime Abe, a été porté à la tête de l'institution.

Cette rencontre a également permis de valider le projet de memorandum de la CEDEAO sur la protection des consommateurs.

Créée en 2008, l'Autorité régionale de la concurrence de la CEDEAO

(ARCC), est le régulateur de la concurrence régionale. Elle a pour mandat principal, de promouvoir la concurrence en Afrique de l'Ouest en réglementant les pratiques commerciales restrictives, les aides d'État, les fusions et acquisitions, qui vont à l'encontre des intérêts des consommateurs.

Il faut souligner que le directeur général du commerce, Talime Abe, succède à ce poste à la Nigériane Boladale Adéyinka.

Togoreveil

LA "FOSELR 2024" POUR SECURISER LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET RÉGIONALES 2024



Dans le cadre des élections législatives et régionales du 13 avril prochain, le gouvernement met en place la "Force Sécurité Elections Législatives et Régionales 2024" (FOSELR 2024). Elle a été créée via un décret pris en Conseil des ministres de la semaine dernière.

Composée des forces de défense et de sécurité (Police nationale, Gendarmerie nationale et Réserve opérationnelle), la FOSELR est destinée à garantir la sécurité et à préserver un climat de paix et de sérénité sur le territoire national avant, pendant et après les élections législatives et régionales de 2024.

Placée sous la supervision de la commission électorale nationale indépendante (CENI) et le commandement opérationnel du ministère chargé de la sécurité, son organisation décentralisée tiendra compte du plan de maillage du territoire par les forces de sécurité, et pourra être ajustée en fonction des circonstances, a précisé l'exécutif.

Patrick NIMA

UNE LOI POUR MIEUX PROTEGER LES TRAVAILLEURS TOGOLAIS CONTRE LES ABUS

Les travailleurs togolais désormais sous la protection d'un arrêté ministériel. Cette nouvelle disposition vient protéger les personnes victimes de discrimination, du harcèlement sexuel ou moral, de la violence ou intimidation contre leurs bourreaux.

Par arrêté pris et rendu public le vendredi 09 février 2024, le Ministre de la fonction publique et en charge du travail, Gilbert BAWARA, le Togo vient de franchir un pas dans la protection des droits des travailleurs. La nouvelle disposition stipule que toute personne victime de discrimination, harcèlement sexuel ou moral, violence ou intimidation sur son lieu de travail a le « droit de quitter son poste sans préavis et sans devoir payer d'indemnité de rupture de contrat ».

En effet, que ce soit dans les entreprises, administration publique ou privée, des travailleurs sont confrontés aux violences et intimidations. Face à ce constat, la disposition entend assurer la sécurité et le bien-être des employés, ainsi qu'à mettre fin à toute forme de comportement nuisible et inacceptable dans le milieu professionnel.

« Tout acte constitutif de discrimination, harcèlement sexuel ou moral, violence ou intimidation est strictement interdit dans le cadre professionnel », précise l'arrêté. Son champ d'application prend en compte le milieu d'apprentissage, l'embauche, la rémunération, la formation, l'affectation, la mutation, la résiliation ou le renouvellement de contrat. « Toute dénonciation ou plainte abusive peut donner lieu au versement de dommages et intérêts dont le montant ne peut excéder trois



(3) mois de salaire brut », souligne l'arrêté.

L'exhibition d'une preuve

Selon l'acte, la preuve de l'une de ces infractions doit être rapportée par celui ou celle qui s'est senti victime. Ainsi, « tout acte de ce genre doit être prouvé par tout moyen disponible ». Ceci traduit l'égalité et la transparence de la procédure au profit.

Un cadre de travail respectueux

Les employeurs, au terme de cette disposition, sont tenus de garantir un environnement de travail sûr et respectueux. Ils sont tenus

de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir toute forme de discrimination, harcèlement sexuel ou moral, violence ou intimidation.

Le Ministre BAWARA les invite par ailleurs, à informer, à sensibiliser et à former leurs travailleurs sur ces dispositions. Le Ministre conclut en leur demandant d'accorder une attention particulière aux comportements abusifs qui portent atteinte à la dignité, à la santé physique ou mentale, ou compromettant l'avenir professionnel des travailleurs.

Marcel SOGLO

LOMÉ ACCEUILLE UN CADRE STRATÉGIQUE DE RÉFLEXION SUR LE TERRORISME ET LA SAUVEGARDE DE LA PAIX



Une rencontre consacrée à la gestion des ressources dans le domaine de la sécurité et la préservation de la paix en Afrique de l'ouest, est organisée dans la capitale togolaise, du lundi 12 au jeudi 15 février 2024. Mise en œuvre par le Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique (CESA) du département de défense des Etats-Unis, cette rencontre réunit les responsables en charge des questions de sécurité dans les pays d'Afrique de l'ouest.

Durant quatre (04) jours, il s'agira pour les parties prenantes de réfléchir sur les stratégies à mettre en œuvre pour mieux lutter contre le terrorisme dans la sous-région et préserver la paix sociale.

Le centre veut mettre à disposition des participants des plateformes qui leur permettront d'échanger des points de vue sur les priorités et les bonnes pratiques en gestion des ressources.

Depuis quelques années, le Togo met en œuvre plusieurs initiatives dans le cadre de la préservation de la paix. Il s'agit de l'adoption des instruments de sécurité et de lutte contre le terrorisme notamment l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme violent et la création d'un Comité Interministériel de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent (CIPLEV).

Patrick NIMA



ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

**POUR LA SANTÉ DE VOTRE FAMILLE,
RESTEZ SEREINS, LE GOUVERNEMENT
EST À VOS CÔTÉS**

La CNSS, c'est un pour tous, tous pour un !
WWW.CNSS.TG



DECRYPTAGE DU DEBAT AUTOUR DU DECOUPAGE ELECTORAL



Après la publication par le gouvernement du nouveau découpage électoral pour les législatives, certaines voix se sont levées sur les médias pour contester le caractère prétendument inéquitable de la répartition des sièges.

Ledit découpage électoral s'avère plutôt être le fruit des négociations entre les différents acteurs concernés par la compétition politique au Togo.

Les chefs et différents responsables de partis politiques au Togo ont tenu, le 13 décembre 2023, au ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires à Lomé, la 12e rencontre du Cadre Permanent de Concertation (CPC).

Les discussions ont porté essentiellement sur le rapport de l'audit du fichier électoral et les préparatifs des élections législatives et régionales de 2024. Ont été aussi abordés les questions relatives au découpage électoral pour les élections législatives.

Le président en exercice du CPC, Me. Pacôme Adjourouvi, a reconnu que le découpage électoral a eu une place centrale dans les discussions du jour, et que des propositions ont été faites, recommandant plus de représentation de tous les territoires du Togo. Cependant, il estime que la tendance serait d'accommoder le critère de la démographie à l'éthique et à la solidarité entre les territoires.

Après publication par le gouvernement, le 08 janvier 2024, du nouveau découpage électoral, certains membres de l'opposition, à travers les médias affirment que le critère démographique n'aurait pas été respecté.

En effet, le processus qui a conduit à l'établissement du découpage électoral actuel a été particulièrement inclusif, l'objectif étant de permettre à l'ensemble de la nation d'être mieux représentée.

Conformément au consensus obtenu, le découpage électoral actuel tient compte de critères à la fois démographiques et

géographiques, dans un esprit d'éthique et de solidarité entre les territoires.

En comptant le nombre de sièges par région, on constate que les régions Maritime et des Plateaux, plus densément peuplées, auront chacune 31 sièges (les deux régions combinées occuperont 62 des 113 sièges de l'Assemblée nationale) ; la région Kara, modérément peuplée, aura un total de 19 sièges, et les régions Centrale et Savanes, peu peuplées, auront chacune 16 sièges (les deux régions combinées feront un total de 32 sièges).

Compte tenu de ce qui précède, le nombre de sièges pour la seule région maritime est presque le double de celui de la région centrale ou de la région des Savanes, ce qui confirme que le critère démographique a bien été pris en compte dans le découpage électoral.

Le fait que certains opposants se retournent contre une décision qu'ils ont contribué à prendre s'explique par le fait que la grande

majorité des partis d'opposition au Togo n'ont qu'une influence relative dans la région maritime, qui se trouve être la plus peuplée en raison de la présence de la capitale dans cette région.

Ces opposants insistent sur le critère démographique parce qu'ils veulent plus de sièges à se partager. Sinon, dans l'état actuel des choses, certains partis d'opposition risquent de ne même pas obtenir un siège à l'issue des élections, plus parce qu'ils n'ont pas de base électorale avérée qu'en raison du découpage électoral.

Loin de rechercher une meilleure représentation de la nation, leur démarche doit être considérée comme un stratagème pour satisfaire leur désir personnel de conquête du pouvoir.

TR

Education

LE TOGO SE DOTE D'UN CENTRE D'EVALUATION DES APPRENTISSAGES

Le Togo crée le Centre National d'Évaluation des Apprentissages (CNEA). Le rôle de la nouvelle entité, fruit des réformes sous la houlette du Professeur Komla Dodzi KOKOROKO, est d'assurer le contrôle des évolutions des apprentissages au niveau national et international.

C'est une innovation au Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et Technique. Par arrêté, le Ministre Dodzi Kokoroko, Patron de l'enseignement primaire et secondaire, crée le Centre National d'Évaluation des Apprentissages (CNEA). La nouvelle structure administrative a pour rôle, d'assurer la conduite des évaluations nationales et internationales des apprentissages dans les cycles préscolaire, primaire, et secondaire. Il s'agit d'une entité technique

institutionnalisée en charge de garantir une évaluation régulière des performances des élèves et des compétences académiques avec pour but d'améliorer la qualité des apprentissages.

Le CNEA se chargera en outre, d'identifier les besoins concernant les apprentissages en milieu scolaire, de suivi et évaluation périodique des acquis scolaires selon le cadre d'évaluation national et coordonner la participation aux évaluations sous régionales, régionales et internationales.

Pour parvenir à ses fins, le centre disposera en son sein d'une direction exécutive dont le directeur sera nommé par arrêté, d'un comité scientifique et des comités régionaux d'évaluation des apprentissages.

Marcel SOGLO





COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif à la perception de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique (**TPU**) des Transporteurs Routiers communément appelée « **trimestre** » que la perception de ladite taxe au titre du quatrième trimestre 2023 se poursuit conformément aux dispositions de l'**article 57 du Livre des Procédures Fiscales**.

Les contrôles du paiement de ladite taxe débutent pour compter du 01 février 2024 sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 19 janvier 2024

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE



Edition 2024

Concours de Poésie Togo Mon Beau Pays

**Vous êtes élèves
du secondaire** (6ème - 3ème et 2nde - Tle)
et Etudiant(e)s au Togo

**Participez gratuitement, du
22 janvier au 08 mars 2024
au concours de poème
Togo Mon Beau Pays en
décrivant la beauté de votre
pays, région, ville et village
puis envoyez tout simplement
par la poste à l'adresse**



ET REMPORTEZ DE MAGNIFIQUES PRIX



TABLETTE + 03 MOIS
DE CONNEXION



TOUR TOURISTIQUE
D'UNE SEMAINE DANS
LES 5 RÉGIONS DU TOGO



Pour toutes informations :

+228 90 88 55 37 / 99 61 10 00

Suivez - nous

Togo Mon Beau Pays - TMBP



2^e Edition de la Fête Du Pain

UNE « CHARTE DES BOULANGERS SANS FRONTIÈRES » SIGNÉE

La signature d'un accord instituant la « Charte des boulangers sans frontières » a marqué la deuxième édition de la fête du pain. L'activité tenue du 8 au 9 février 2024 à Lomé et initiée par l'Association pour l'Action de Solidarité Togo (APAS-Togo), vise à découvrir le savoir-faire des boulangers. L'accord signé entre la France, le Togo, le Bénin et le Ghana, entend instaurer un partenariat gagnant-gagnant entre les boulangers desdits pays. L'accord facilitera les échanges culturels entre les acteurs concernés autour de la fabrication du pain. Il permettra aux boulangers togolais d'adopter des pratiques durables en promouvant l'éthique et la responsabilité dans le secteur. La « Charte des boulangers sans frontières », c'est aussi des opportunités de découverte et d'apprentissage à l'extérieur pour les boulangers togolais.

Selon David Fèvre, Maître artisan boulanger français, initiateur de la Charte, cette charte « permettra aux boulangers d'effectuer des stages et de rencontrer leurs confrères des pays partenaires de la charte ».

Tout en saluant l'initiative qui, selon lui, permettra aux professionnels de partager leurs expériences, leurs savoir-faire et les bonnes pratiques avec la jeune génération, Jérôme Frouté, Conseiller économique de l'Ambassade de France au Togo, estime qu'au-delà d'être une alimentation quotidienne, « le pain constitue un enjeu de sécurité alimentaire pour le Togo comme pour la France ».

Il s'agit pour lui, d'un « enjeu de souveraineté alimentaire, c'est aussi le symbole de notre identité alimentaire. Le pain, c'est la part du corps en tant qu'aliment mais aussi la part du cœur parce que le pain nous rend fier et nous rassemble ». Promotrice du consommateur local



depuis plus de 20 ans déjà, l'Organisation pour l'Alimentation et le Développement local (OADEL) apporte, depuis 2009, son appui aux boulangers togolais en vue de contribuer à réduire la dépendance au blé et promouvoir les matières premières locales pour une consommation saine du pain. C'est donc logiquement qu'elle a apporté son soutien à la deuxième édition de la Fête du pain. « C'est un grand plaisir pour nous d'appuyer ce

genre d'initiative qui permet aux boulangers de professionnaliser leurs activités et surtout de se renforcer encore sur la manière dont ils peuvent panifier la production du pain avec les farines locales. Partager les expériences permet toujours d'améliorer le savoir-faire », a indiqué Farida Alabani, chargée de communication à l'ONG OADEL.

Des expositions, dégustations, concours et ateliers de formation ont meublé cette

deuxième édition, afin de permettre aux enfants de se familiariser avec le métier de boulangerie. Trente (30) femmes boulangères ont été également formées lors de cette édition.

FEMI Babatounde

MALIM
TCHOUKOUTOU ET AWOULA

Le choix de
Cecile Meba

Disponible dans les kiosques et boutiques



**JE SUIS UN TECHNICIEN QUALIFIE
EN BATIMENT JE VEUX TRAVAILLER EN
ALLEMAGNE JE POSTULE A AFRICAVENIR**

- En Envoyant juste
- MON DIPLOME
 - MON ATTESTATION DE FIN DE FORMATION
 - ET MON CV

Des professionnels vous facilitent un contrat de travail et vous assurent votre insertion socio-professionnelle en Allemagne

AFRICAVENIR

L'Afrique des Opportunités



004917449966697

Pour la Qualité de son Cacao**LE TOGO DÉCROCHE TROIS MEDAILLES DONT UNE EN OR A AMSTERDAM**

À la faveur du concours international «Cacao of Excellence Awards 2023», dont les lauréats ont été dévoilés à l'occasion d'une Cérémonie de récompense à Amsterdam (Pays-Bas), Le Togo remporte trois médailles pour le compte de la filière cacao. Le pays gagne en effet une médaille d'or, une médaille d'argent, une médaille de bronze.

Au départ sur les 52 pays au monde ayant participé à ce concours international, le Togo a présenté six (6) candidatures. Trois ont ensuite été retenues dans le Top50 pour la suite de la compétition.

Après la délibération, Komi Aziague du SCOOPS IKPA (Plateaux-Ouest, Wawa) est médaillé d'or. La médaille d'argent est allée à Komla Yebo de la coopérative ETSOENYO (Tove Ati, Plateaux ouest) et celle de bronze à Kossi Guezere, producteur individuel dans le plateau-Ouest (Wawa). Le pays s'impose aussi comme l'unique gagnant du prix en Or



dans la zone Afrique et Océan Indien.

Cette performance réalisée par le Togo dans la filière cacao est

le fruit du travail remarquable accompli ces dernières années par le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC).

Juan Lucas Restrepo, Directeur général de l'Alliance de la Bioversité Internationale et du CIAT, hôte du Cacao de

Programme d'excellence félicite les lauréats et précise que «Ces prix célèbrent le travail acharné, l'expertise et l'engagement des producteurs à améliorer la qualité et la durabilité du cacao.» Pour lui « Cette reconnaissance honore non seulement les producteurs, mais souligne également l'importance plus large de leur rôle dans l'élaboration de l'avenir du cacao.» L'édition 2023 de Cacao of Excellence a reçu 222 échantillons de fèves de cacao provenant de 52 origines participantes, originaires d'Afrique et de l'océan Indien, d'Asie et du Pacifique, d'Amérique centrale et des Caraïbes et d'Amérique du Sud.

Cacao of Excellence est un programme de l'Alliance de Bioversity International et du Centre international d'agriculture tropicale (CIAT).

Pour rappel, en 2021, le Togo en 2021, avait également été distingué à l'issue de cette grande compétition.

Togoreveil

L'OTR FAIT DU CIVISME FISCAL À LA SAINT VALENTIN

Fête de l'amour, la « Sainte Valentin » n'est pas passée inaperçue chez l'Office Togolais des Recettes (OTR).

Célébrée le 14 février de chaque année, « la Sainte Valentin » est respectée ce mercredi à travers le monde et le Togo n'est pas épargné. L'institution du pays qui se charge de la mobilisation des recettes fiscales, a profité de cette occasion teintée de couleurs rose, rouge ou encore blanche, pour inviter les togolais au consentement à l'impôt. Il s'agit de manifester leur amour envers le Togo, tout comme cela se fait envers leur époux et épouse.

« J'aime mon pays autant que mon pain, je paie mes impôts », publie l'institution sur son compte X.

Ainsi, l'OTR les invite à jouer leur partition pour le développement du pays tout en leur souhaitant une bonne fête amoureuse et un bon moment de carême aux fidèles catholiques. « Démontre aussi ton amour pour ton pays, contribue à son développement en payant tes impôts. Joyeuse fête de Saint Valentin. Fructueux temps de Carême à tous les fidèles catholiques », lit-on l'Office qui ambitionne lever plus de 1000 milliards f CFA au cours de l'année 2024.

Pour rappel, la sainte Valentin 2024 célébrée ce mercredi 14 février est coïncidée avec le début de carême (mercredi de cendre) chez les catholiques.

Patrick NIMA

**Commune Golfe 2****LA DIVISION DES OPÉRATIONS FISCALES DE L'OTR TRANSFÉRÉE À NOVISSI**

La Division des opérations fiscales de la commune du Golfe 2 située au quartier Hédzranawoé (Lomé), change de lieu. L'agence se situe désormais au quartier Novissi, dans la même Commune.

Précédemment située au quartier Hédzranawoé (Boulevard du Haho, rue clinique de l'Espérance), la Division des opérations fiscales de la commune du Golfe 2 change de lieu. Ce service décentralisé se situe désormais au quartier Novissi dans la même commune. C'est ce qu'a indiqué le mercredi 14 février 2024, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), Philippe Kokou Tchodié.

« Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de la population en général, des partenaires et des usagers en particulier, que la Division des Opérations Fiscales du Golfe 2 (Hédzranawoé) a déménagé dans de nouveaux locaux, au quartier Novissi », a-t-il indiqué dans un communiqué. Précisément, elle se situe dans la 3^e rue à gauche, en allant vers la station d'essence Oando (Avenue Akei), ou dans la 4^e rue à droite, en partant de Oando vers MRS Novissi.

Il rassure qu'un «accueil chaleureux et un service de qualité» attendent les usagers.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le 92877400.

LE CDP TOGO-FRANCE ET SES PARTENAIRES OUTILLENT LES JOURNALISTES CONTRE LA DÉSINFORMATION



Le Conseil de Dialogue et de Partenariat (CDP) Togo-France, l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT), Afrika Stratégies France, Togo-Check et l'Association des Femmes Professionnelles des Médias (AFPM-Togo) fédèrent leur énergie contre la désinformation en milieu médiatique en Afrique de l'Ouest. Les cinq (05) entités partenaires ont renforcé mardi 13 février 2024 à Lomé, la résilience de la presse togolaise pour une lutte efficace contre le phénomène du Fake news qui pollue le monde médiatique. A la faveur d'un atelier, près d'une cinquantaine de professionnels des médias ont bénéficié cette formation axée autour du thème : « Quel narratif optimiste sur l'Afrique de l'Ouest à l'ère de la désinformation ».

Au menu, « la désinformation en Afrique de l'Ouest : enjeux et défis » ; les « techniques

de base de vérification en journalisme » et comment « intercepter l'intox dans les médias : astuces et cas pratiques relatifs à la désinformation en Afrique de l'ouest ». Ces trois (03) thématiques ont été présentées tour à tour par des experts en journalisme communication, Max-Savi Carmel, Noël Kokou TADEGNON et Komlan TCHALLA, ingénieur en cybersécurité à l'Agence Nationale de la Cybersécurité (ANCy).

Ainsi, les professionnels des médias ont été outillés sur les techniques et les démarches à adopter pour la production et la diffusion des informations vraies et crédibles.

L'initiative portée par Le Conseil de Dialogue et de Partenariat (CDP) Togo-France en collaboration avec l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT), Afrika Stratégies France, Togo-Check et l'Association des Femmes Professionnelles des Médias (AFPM-Togo), vise à renforcer

la capacité des acteurs médiatiques togolais dans le cadre de la lutte contre la désinformation et les fausses nouvelles qui se propagent surtout avec les réseaux sociaux. Des échanges et des partages d'expériences sur fond d'une ambiance conviviale ont caractérisé l'événement.

L'objectif selon Fabrice PETCHEZI, Président de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), est d'outiller les journalistes à avoir les techniques nécessaires face à la désinformation. « Aujourd'hui le monde est envahi par un flot d'informations dont beaucoup sont très fausses et la capacité du journaliste à distinguer le vrai du faux est très importante », a-t-il précisé en ouvrant les travaux.

Pour sa part, Elisabeth APAMPA, Présidente de AFPM-Togo, la désinformation fait partie des problématiques d'urgence, surtout lorsqu'il s'agit de distinguer le vrai du faux,

à l'ère de la viralité sur les médias sociaux.

« Le CDP Togo-France a senti le besoin de participer au renforcement des capacités des journalistes et veut leur fournir, avec des formateurs et experts du sujet, des outils pour leur permettre véritablement de faire encore mieux leur travail », a-t-elle expliqué celle qui est également en charge de la communication chez le CDP Togo-France.

Pour les formateurs, les médias classiques ont encore de beaux jours devant eux, car, en croire Max-Savi Carmel, ils demeurent une source fiable d'information. Raison pour laquelle il a invité les participants à toujours observer les démarches professionnelles et au respect des normes en la collecte, le traitement et la diffusion des informations.

La séance s'est soldée sur la remise des attestations de participation.

Marcel SOGLO

**CONSTRUIRE UNE MAISON
doit cesser d'être
un CASSE-TÊTE**



**FAITES VOUS
ACCOMPAGNER**

FRIMET
...Une Afrique des métiers

+228 70 15 15 90



SAFER

Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier



La SAFER

La Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier, SAFER, un fonds d'entretien routier de dernière génération, est une initiative du gouvernement togolais, préoccupé par détérioration sans cesse croissante du patrimoine routier national.

Créée par décret N° 2012-013/PR du 26 mars 2012, la SAFER est en effet, un établissement public, doté d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et administrative.

Elle dispose de plusieurs instances dirigeantes, à savoir un conseil de surveillance, qui est l'organe suprême composé des ministères dont les charges concernent notamment les Infrastructures routières ; les Finances ; les Transports ; les Pistes rurales et l'Urbanisme. Elle est aussi dotée d'un conseil d'administration constitué de trois représentants du gouvernement, de deux représentants du secteur privé et de deux représentants des usagers de la route. La SAFER est également dotée d'une direction, ordonnateur du budget de la société et

responsable de sa gestion devant le conseil d'administration.

Elle se fait représenter, sur toute l'étendue du territoire, par des postes de péage, à l'instar du poste de péage de Défalé, qui se charge de la collecte des fonds auprès des usagers de la route, ainsi que d'autres en cours de construction. Elle se fait aussi identifier sur le terrain par des services d'entretien routier, chargés du balayage des routes et du curage des caniveaux.

La SAFER est également un client de « Go Africa Online », qui lui offre ses services en termes de communications, donnant ainsi des renseignements à toute personne morale ou non pour mieux connaître la SAFER. La SAFER est membre de l'Association des Fonds d'Entretien Routier Africain (AFERA) et fait partie à ce titre, du Groupe Focal d'Afrique de l'Ouest (GFAO), un démembrement sous régional de la même organisation.



ENTRETIEN ROUTIER



GESTION DES POSTES DE PEAGE



APPUI A CERTAINS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Route nationale n°1 (Agoè Cacaveli) Lomé-Togo 08BP:8646 Tél: +228 22 51 88 55 / 56

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS
RESPECTEZ LES MESURES BARRIÈRES

LE FESMA SCELLE PLUSIEURS PARTENARIATS PORTEURS



Avec le Festival La Marmite (Fesma), Loméaspire à devenir la capitale africaine et mondiale de la gastronomie. Et pour assurer la réussite de la 3ème édition programmée cette année, le FESMA travaille au renforcement de ses liens avec plusieurs institutions et opérant dans l'art culinaire, la promotion de l'emploi et la promotion scientifique.

Après l'Université de Lomé, la Direction du FESMA vient de signer trois nouveaux accords de partenariat ce 9 février 2024, symbolisant la performance et renforçant les liens entre le Fesma et les principales structures de promotion des plats togolais, à savoir l'OADEL, l'UCCT et le DACT.

Cette convention de 5 pages cimenter les relations entre ces organisations, favorisant

un soutien mutuel et garantissant la qualité des aliments pour la santé des consommateurs. Le président de l'OADEL exprime son soutien en soulignant l'importance du Fesma pour la promotion de la gastronomie togolaise à l'échelle nationale, africaine et mondiale.

Le commissaire du Fesma, M. Agbo Jean-Paul, se réjouit de la cérémonie, officialisant des relations établies depuis l'année précédente. Il souligne l'identité culinaire riche et diversifiée du Togo, visant à faire de Lomé la capitale mondiale de la gastronomie. La convention, d'une durée de trois ans renouvelable, engage les acteurs à travailler ensemble pour le succès des événements à venir.

"Ces relations qui sont nées depuis l'année dernière sont officialisées aujourd'hui. Il nous

a paru important de formaliser nos relations pour assurer les partenaires que nous sommes désormais pour que chacun sache et comprenne la portée de son engagement par rapport à la promotion, à la valorisation de la cuisine togolaise" a invité le commissaire Jean Paul Agboh.

Les chefs cuisiniers, représentés par le président de l'UCCT, Kpessou Amah, s'engagent à défendre la gastronomie togolaise aux côtés du Fesma. Pour l'édition 2024, ils promettent de mettre à disposition des plats développés par les grands-mamans et aspirent à faire reconnaître un plat comme patrimoine gastronomique de l'UNESCO.

"C'est un bon départ pour redémarrer la cuisine togolaise. Nous sommes des jeunes très dynamique, créatif et nous voulons porter

un plus à la valorisation des produits locaux togolais. Nos mamans ont laissé une base culinaire il faut s'appuyer sur cette base pour donner une identité à notre culture culinaire" a-t-il précisé. Le président de l'association de Développement de l'art culinaire au Togo voit cet accord comme une opportunité pour redynamiser la cuisine togolaise et valoriser les produits locaux. L'accord de partenariat officialise et renforce les liens de collaboration, marquant une étape importante dans la politique de valorisation des mets togolais. La construction d'une identité nationale autour de la gastronomie togolaise nécessite l'engagement de tous les acteurs.

Source : LNR

LE TOGO VALORISE SA FILIÈRE BIO AU BIOFACH 2024 EN ALLEMAGNE

Le Togo participe depuis ce 13 février et ce jusqu'à ce 16 février à Nuremberg, en Allemagne, au Salon BIOFACH 2024, le plus grand salon mondial de l'alimentation et de l'agriculture biologiques.

Pour le Togo qui est le 1er exportateur mondial de soja bio vers l'UE, il sera question de promouvoir les produits bio. Concrètement, cette participation devrait permettre au pays d'améliorer la compétitivité de son industrie biologique, ceci, dans le cadre du Programme d'amélioration de la compétitivité du secteur privé au Togo (ProComp), un projet mis en œuvre avec le soutien de la GIZ. Les exposants togolais qui seront des Très petites et moyennes entreprises (TPME) évoluant dans le domaine biologique, devront au cours de cette rencontre établir des relations commerciales avec des partenaires internationaux via des rencontres B2B. Il est aussi prévu la mise en place d'un stand pour l'exposition des produits bio togolais.

2700 exposants et plus de 46000 visiteurs venant de 130 pays y sont attendus.

Pour rappel, entre 2019 et 2020, l'exportation des produits agro-alimentaires bio du Togo vers l'UE est passée de 44.684 tonnes à 54.017 tonnes.

Togoreveil



INAUGURATION DE « INDIAN CORNER », UN ESPACE DEDIE A LA CULTURE INDIENNE

Cet espace est un endroit où la communauté universitaire peut retrouver des informations précises et à jour sur l'Inde. Il comprend plus de 100 livres de diverses facettes telles que l'histoire, la culture, la politique, l'économie, l'Inde aux Nations Unies, le yoga, la politique étrangère de l'Inde, les relations Inde-Afrique, Biographie d'un leader bien connu du 20e siècle et figure populaire en Afrique Mahatma Gandhi.

La mise en place de ce lieu de rencontres, de culture et de connaissance est la preuve de la relation de coopération durable entre l'Inde et le Togo. Il a pour vocation d'offrir des possibilités d'échanges des programmes et des activités sur des sujets tels que la culture, les traditions et le sport. Ce centre donne plus d'ouverture au monde extérieur aux étudiants.

Ce centre fait la promotion de l'Inde, la meilleure connaissance de ce pays avec tout ce qu'il offre comme structures de formation supérieure. Il prépare les étudiants à une aventure universitaire en Inde grâce à la familiarisation des étudiants avec la réalité de l'Inde et à l'élaboration d'un programme d'étude scolaire dans ce pays.

« L'Inde se positionne comme le 3^e pays à disposer d'un centre culturel dans nos universités. C'est la plus grande destination universitaire au monde aujourd'hui et la 1^{ère} des étudiants togolais », a dit le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Prof. Magesté Ihou Watéba. Il a rappelé que l'Inde offre au Togo des bourses de formation initiale, de renforcement de capacités et de formateurs des formateurs. Le ministre a signifié que cette année, près de 120 étudiants togolais tous niveaux confondus ont bénéficié



de ces bourses.

L'ambassadeur de l'Inde au Togo, Sanjiv Tandon a souligné que le 21^{ème} siècle est celui de la connaissance. « La collecte d'informations et connaissances globales est au cœur du développement humain. Il est de votre devoir d'apprendre de l'éducation, d'apprendre d'expérience, apprendre des laboratoires. C'est l'éducation qui vous rendra autonome. Dans ce contexte, India Corner vous donnera

non seulement des informations mais aussi des connaissances pour que vous puissiez naviguer dans votre voyage en toute réussite en tant qu'individu responsable, qu'il s'agisse de votre propre parcours de développement ou de notre voyage de construction de la nation », a-t-il dit à l'endroit des étudiants. L'ambassadeur a promis que ce centre sera renforcé par une série de livres et d'autres éléments essentiels au fil du temps.

Le 1^{er} vice-président de l'UL, Prof. Komlan Batawila a indiqué que ce temple du savoir au-delà de sa mission de recherche et de formation en lien avec les problématiques réelles des sociétés, s'illustre dans la promotion de la diversité culturelle. Il a émis le vœu que « Indian corner » serve d'atout intellectuel à tous les groupes communautaires intéressés.

Source : ATOP

Africube
LE BON GOÛT
DE CHEZ NOUS!

Le 1^{er} bouillon
100% naturel
100% local

WWW.AFRICUBE.TG

Nous sommes plus de 4 Millions d'abonnés

à profiter du plus grand réseau 4G+ avec
la plus large couverture nationale

4G+

VOODOO

#nous
sommes
le Togo

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous


Togocom